

ÉQUIPES ET JOUEURS

2.5 Les joueurs ne doivent pas porter de graisse, d'huile ou toute substance analogue sur le corps qui pourrait fournir un avantage. Si l'arbitre constate avant le début de match l'utilisation d'une telle substance, il doit exiger le retrait immédiat de la substance. Le début du match ne doit pas être retardé par le retrait de la substance. Si cette infraction est constatée après le début du match, le joueur concerné est exclu pour le restant du match, et un remplaçant peut entrer immédiatement dans le champ de jeu par la zone de rentrée.

CLARIFICATION : Les joueurs peuvent utiliser une substance (telle que de la résine, etc.) qui les aide à saisir le ballon de water-polo pour de meilleurs tirs et passes.

JUSTIFICATION : Lorsque nous disons dans la règle 2.5 " ... qui pourrait procurer un avantage. ", nous voulons dire un avantage SUR l'adversaire. Les substances telles que la colle et la résine ne procurent pas d'avantage, contrairement à la graisse, l'huile et des matériaux similaires.